

Fiche de procédure

Informations de base	
DEA - Procédure d'acte délégué 2021/2865(DEA)	Procédure terminée - acte délégué rejeté
Règles relatives au calcul, à la vérification et à la communication du poids des matières ou substances retirées après une opération de tri et non recyclées ensuite, sur la base des taux moyens de perte applicables aux déchets triés	
Complétant 2005/0281(COD)	
Sujet	
3.70.12 Gestion des déchets, déchets ménagers, emballages, déchets industriels légers	
3.70.13 Substances dangereuses, déchets toxiques et radioactifs (stockage, transport)	

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	ENVI Environnement, santé publique et sécurité alimentaire		